



RÉTABLISSEMENT DES SECTEURS PRÉOCCUPANTS DES GRANDS LACS

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/retablissement-secteurs-preoccupants-grands-lacs.html.

N° de cat. : En4-144/4-2023F-PDF

ISBN : 978-0-660-49583-5

Numéro de projet : EC23015

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2023

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

RÉTABLISSEMENT DES SECTEURS PRÉOCCUPANTS DES GRANDS LACS

Septembre 2023

Table des matières

Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs	5
État des secteurs préoccupants des Grands Lacs	5
Aperçu des résultats	5
État d'avancement du rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs	7
Aperçu des résultats	7
À propos de l'indicateur	10
Ce que mesure l'indicateur	10
Pourquoi cet indicateur est important	10
Initiatives connexes	10
Indicateurs connexes	10
Sources des données et méthodes	11
Sources des données	11
Méthodes	12
Mises en garde et limites	12
Ressources	12

Références	12
Renseignements connexes	12
Annexe	13
Annexe A. Tableau des données utilisées pour les figures	13
Liste des figures	
Figure 1. État des 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2023	5
Figure 2. État d'avancement par rapport aux 17 secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens, de 1987 à 2023	8
Liste des tableaux	
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. État des 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2023	13
Tableau A. 2. Données pour la Figure 2. État d'avancement par rapport aux 17 secteurs préoccupants des Grands Lacs au Canada, de 1987 à 2023	14

Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs

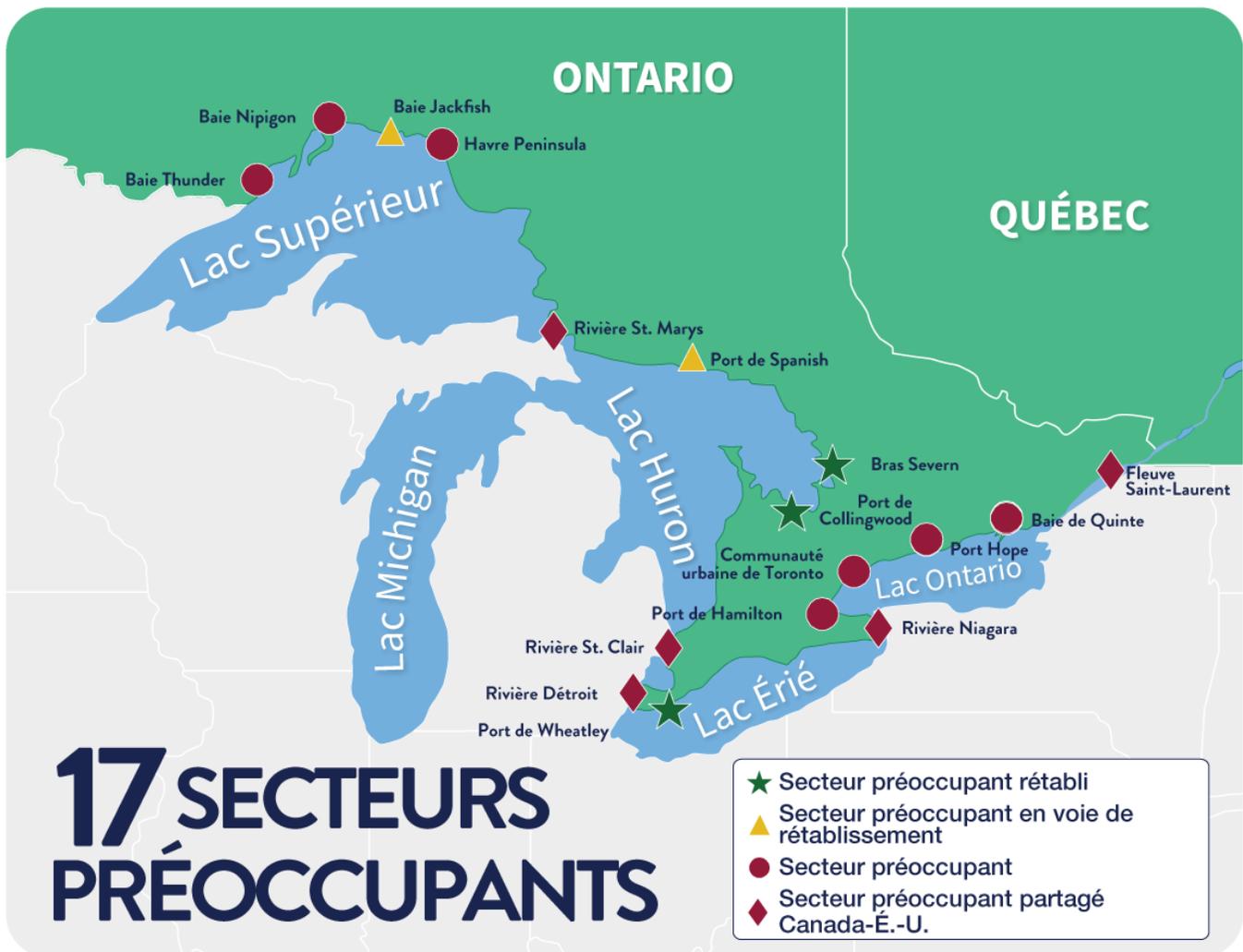
Le bassin des Grands Lacs est la région la plus peuplée du Canada. Sa grande population et le développement intensif de ses activités mettent à rude épreuve la santé de l'écosystème. On appelle « secteurs préoccupants » les emplacements qui ont subi des dommages importants liés à l'activité humaine. Cet indicateur mesure les progrès vers le rétablissement de secteurs préoccupants des Grands Lacs dans les eaux canadiennes et celles partagées avec les États-Unis.

État des secteurs préoccupants des Grands Lacs

Aperçu des résultats

- La qualité de l'environnement dans les 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs s'est améliorée depuis le début du programme de rétablissement en 1987.
- En date de 2023, 3 des 17 secteurs préoccupants ont été entièrement rétablis et retirés de la liste.

Figure 1. État des 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2023



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : En date de 2016, toutes les utilisations bénéfiques altérées pour le [secteur préoccupant de la baie Nipigon](#) ont été rétablies; cependant, il ne peut pas être officiellement désigné comme « secteur préoccupant rétabli » avant l'approbation finale de son retrait de la liste pour faire suite aux consultations publiques à cet effet. L'état des secteurs préoccupants repose sur les progrès présentés en date du 31 mars

2023.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

En 1987, l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs a déterminé 43 secteurs préoccupants autour des Grands Lacs. Parmi ces secteurs préoccupants :

- 26 se trouvaient entièrement dans les eaux américaines,
 - de ceux-ci, 6 ont été rétablis : rivière Oswego (2006), baie Presque Isle (2013), lac Deer (2014), lac White (2014), Lower Menominee (2020) et rivière Ashtabula
- 5 étaient partagés entre le Canada et les États-Unis
- 12 se trouvaient entièrement dans les eaux canadiennes

À ce jour, des progrès significatifs ont été accomplis vers le rétablissement des 17 secteurs préoccupants du Canada (y compris les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis) :

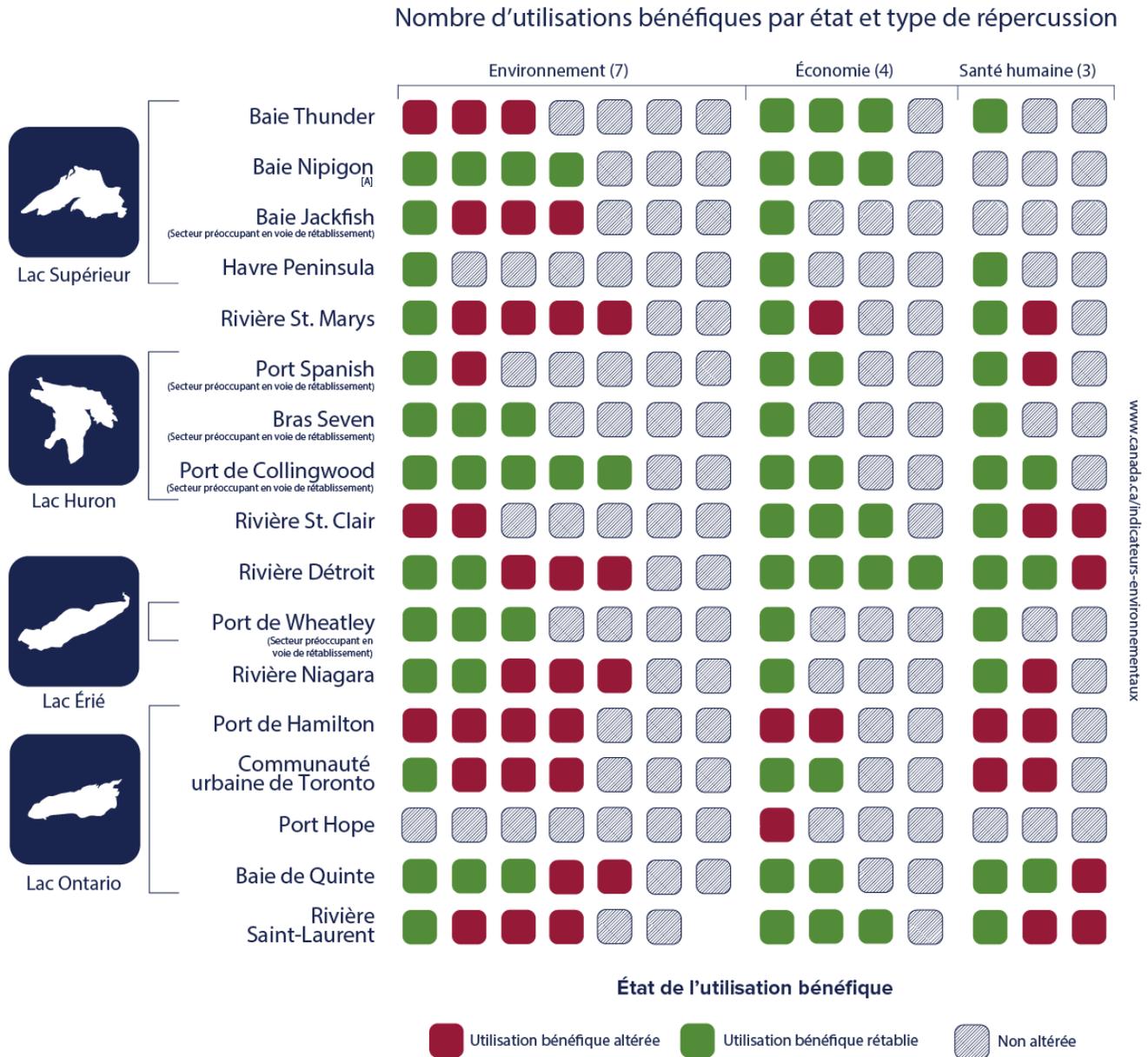
- 3 ont été entièrement rétablis et retirés de la liste : port de Collingwood (1994), bras Severn (2002) et port de Wheatley (2010);
- 1 autre a vu toutes les utilisations bénéfiques altérées rétablies et la participation de la communauté se poursuivra jusqu'à ce qu'il soit retiré de la liste des secteurs préoccupants : baie Nipigon (2016);
- 2 ont été officiellement désignés comme « Secteurs préoccupants en voie de rétablissement », ce qui signifie que toutes les mesures correctives sont terminées et que le rétablissement naturel de l'écosystème continuera d'être surveillé : port de Spanish (1999) et baie Jackfish (2011);
- Les efforts se poursuivent pour rétablir les 11 autres secteurs préoccupants : havre Peninsula, baie Thunder, baie de Quinte, Port Hope, communauté urbaine de Toronto, port de Hamilton, fleuve Saint-Laurent, rivière Sainte-Claire, rivière St. Marys, rivière Niagara et rivière Detroit.

État d'avancement du rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs

Aperçu des résultats

- En date de mars 2023, 72 des 121 utilisations bénéfiques altérées figurant sur la liste des 17 secteurs préoccupants des Grands Lacs au Canada, ont été rétablies. Des efforts continuent à être déployés afin de restaurer les 49 autres utilisations bénéfiques altérées restantes.
- Entre avril 2021 et mars 2023, 4 utilisations bénéfiques ont été rétablies (sur les 72 rétablies au total) pour les secteurs préoccupants la baie Thunder, havre Peninsula, rivière Niagara et la baie de Quinte.

Figure 2. État d'avancement par rapport aux 17 secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens, de 1987 à 2023



Données pour la Figure 2

Remarque : ^[A] En date de 2016, toutes les utilisations bénéfiques altérées pour le [secteur préoccupant de la baie Nipigon](#) ont été rétablies; cependant, il ne peut pas être officiellement désigné comme « secteur préoccupant rétabli » avant l'approbation finale de son rapport d'achèvement suite aux consultations publiques sur son retrait de la liste. Le nombre d'utilisations bénéfiques altérées en 2023 se base sur les progrès présentés en date du 31 mars 2023.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

Aux 17 secteurs préoccupants, 121 utilisations bénéfiques ont été considérées comme « altérées » depuis le début du programme en 1987. Les utilisations bénéfiques décrivent l'utilité d'un écosystème aquatique pour

l'économie, la santé humaine et l'environnement : ce sont des services écologiques mis à la disposition de la population et de l'environnement lorsque l'écosystème est sain (autrement dit, non altéré). Une utilisation bénéfique est dite « altérée » quand l'intégrité chimique, physique ou biologique du secteur est suffisamment atteinte pour restreindre l'utilisation humaine ou la capacité du secteur de soutenir la vie végétale et animale. Il faut tenir compte de 14 utilisations bénéfiques avant de classer un secteur comme étant un secteur préoccupant. Chacune de ses 14 utilisations bénéfiques peut être classée selon leur altération sous l'une des Catégories de répercussions suivantes :¹

Environnement (7)

1. Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages
2. Tumeurs et autres malformations chez les poissons
3. Malformations ou problèmes de reproduction chez les oiseaux ou les animaux
4. Dégradation du benthos
5. Dégradation des populations de phytoplancton et de zooplancton
6. Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables
7. Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages

Économie (4)

1. Altération de la saveur de la chair des poissons et d'autres espèces sauvages
2. Restrictions sur les activités de dragage
3. Dégradation de l'aspect esthétique
4. Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie

Santé humaine (3)

1. Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages
2. Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur
3. Fermeture de plages

¹ Pour plus de renseignements sur les utilisations bénéfiques altérées, consultez : Environnement et Changement climatique Canada (2013) [Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012 : annexe 1](#). Consulté le 22 mars 2023.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur mesure les progrès vers le rétablissement des 12 secteurs préoccupants du Canada et des 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis.

Un secteur préoccupant est une région des Grands Lacs qui a été considérablement dégradée par l'activité humaine. Pour définir si un secteur est préoccupant, il convient d'évaluer 14 utilisations bénéfiques. Les utilisations bénéfiques décrivent l'utilité d'un écosystème aquatique pour l'économie, la santé humaine et l'environnement : ce sont des services écologiques mis à la disposition de la population et de l'environnement lorsque l'écosystème est sain (non altéré). Une utilisation bénéfique est dite « altérée » quand l'intégrité chimique, physique ou biologique du secteur est suffisamment atteinte pour restreindre l'utilisation humaine ou la capacité du secteur de soutenir la vie végétale et animale.

L'état d'une utilisation bénéfique est déterminé par la surveillance et par des études scientifiques dans le secteur préoccupant. Les résultats de ces études sont comparés aux conclusions des sites de référence et aux cibles figurant dans le plan d'assainissement du site et dans d'autres rapports de mises à jour.

Pourquoi cet indicateur est important

Cet indicateur est utilisé pour fournir des renseignements sur l'état des Grands Lacs et de l'environnement canadien. Il permet de faire le suivi des travaux accomplis pour rétablir l'environnement des 17 secteurs préoccupants du Canada. Dans ces secteurs, l'environnement dégradé a perturbé les pêches, les animaux sauvages, le tourisme, les loisirs et/ou l'agriculture.

Initiatives connexes

L'indicateur contribue aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Il est lié à l'objectif 6 : Eau propre et assainissement.

De plus, l'indicateur évalue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'[Accord Canada-Ontario concernant la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs, 2021](#). Plus précisément, il mesure les progrès accomplis dans la restauration des utilisations bénéfiques altérées restantes dans les secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens (baie Thunder, baie Jackfish, havre Peninsula, rivière St. Marys, rivière Spanish, rivière Sainte-Clair, rivière Détroit, rivière Niagara, baie de Quinte, fleuve Saint-Laurent, port de Hamilton, Communauté urbaine de Toronto, et port de Port Hope).

Indicateurs connexes

L'indicateur sur les [Concentrations de phosphore dans les eaux au large des Grands Lacs](#) rend compte des niveaux de phosphore total dans les eaux du large des 4 Grands Lacs canadiens.

L'indicateur sur la [Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens](#) fournissent une mesure de la capacité de l'eau des cours d'eau du Canada à maintenir les plantes et les animaux.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Le [programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs](#) d'Environnement et Changement climatique Canada suit l'état de toutes les utilisations bénéfiques des 17 secteurs préoccupants du Canada (y compris les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis). Cette information est développée alors que le Canada exerce ses responsabilités en vertu de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans Grands Lacs afin de retirer la désignation d'altération des utilisations bénéfiques lorsque les critères établis sont respectés. Les données les plus récentes disponibles pour chaque secteur préoccupant sont utilisées pour calculer l'indicateur.

Complément d'information

Les données de 2023 ont été obtenues du Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs d'Environnement et Changement climatique Canada. Depuis 2012, des rapports de situation résumant l'état des utilisations bénéfiques pour tous les secteurs préoccupants canadiens sont préparés tous les ans ou tous les 3 ans. Avant 2012, le classement des utilisations bénéfiques provenait des plans d'assainissement et des mises à jour.

La couverture des données pour cet indicateur débute avec le rapport de l'étape 1 du bras Severn publié en 1988 et comprend les données jusqu'au 31 mars 2023. Les rapports de l'étape 1 des autres secteurs préoccupants ont été publiés entre 1989 et 1993, la majorité l'ayant été en 1991. Un rapport combiné pour les étapes 1 et 2 a été publié pour le port de Wheatley en 1998.

Le secteur préoccupant de Port Hope est en cours de restauration grâce à l'Initiative dans la région de Port Hope, lancée en 2001. Les Laboratoires nucléaires canadiens mettent en œuvre le projet de Port Hope au nom d'Énergie atomique du Canada limitée, une société d'État fédérale en raison de la nature et de la portée de la contamination sur ce site. Seuls les rapports d'étape compilés depuis 2003 ont été pris en compte pour le Port Hope.

Description du processus de détermination des secteurs préoccupants

La révision de 1987 de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs a ciblé 43 secteurs préoccupants dans les eaux canadiennes et américaines des Grands Lacs. Tous les secteurs du Canada font l'objet d'un plan d'assainissement conçu pour orienter le rétablissement et les efforts de protection ciblant des utilisations bénéfiques particulières.²

Dans le processus précédent, en vertu du Protocole de 1987 de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, des plans d'assainissement ont été élaborés et mis en place en 3 étapes.

- L'étape 1 a défini les utilisations qui, parmi les 14 utilisations bénéfiques ont été classées comme « Altérées » ou « Non altérées », ainsi que les sources et les causes du problème.
- L'étape 2 a établi les buts, les objectifs et les mesures requises pour rétablir l'écosystème.
- L'étape 3 a documenté le rétablissement réussi du secteur préoccupant mesuré par rapport aux objectifs figurant dans le « Rapport final de réalisation des activités du plan d'assainissement » de l'étape 2.

Lorsque les utilisations bénéfiques sont considérées comme « Non altérées » et que l'étape 3 est terminée, le secteur préoccupant est déclaré « Rétabli » et officiellement « Retiré ». Habituellement, le Canada attend d'avoir plusieurs utilisations bénéfiques disponibles (par exemple lors la publication de la mise à jour du rapport d'étape) ou un ensemble (par exemple lors de l'achèvement de l'étape 3) avant de changer l'état de ces utilisations à « Non altérées ».

En vertu de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012, le processus a été modifié et les plans d'assainissement sont désormais mis à jour périodiquement afin de refléter les progrès du rétablissement. Le Canada :

² Pour plus de renseignements sur les sur les utilisations bénéfiques, consultez : Environnement et Changement climatique Canada (2013) [Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012 : annexe 1](#). Consulté le 22 mars 2023.

- retire la désignation « Utilisation bénéfique altérée » lorsque les critères définis ont été atteints;
- peut choisir de classer un secteur préoccupant comme étant en voie de rétablissement lorsque toutes les mesures figurant dans le plan d'assainissement ont été mises en place et que les activités de suivi indiquent que le rétablissement se poursuit comme prévu;
- retire la désignation de « Secteur préoccupant » ou de « Secteur préoccupant en voie de rétablissement » lorsque les activités de suivi environnemental confirment que les critères de rétablissement pour l'utilisation bénéfique ont été atteints.

Un secteur préoccupant en voie de rétablissement est une région initialement définie comme un secteur préoccupant pour laquelle, selon un consensus établi communautaire et gouvernemental, toutes les mesures réalisables sur le plan scientifique et raisonnables sur le plan économique ont été mises en place et où l'environnement a besoin de plus de temps pour se rétablir complètement.

Pour consulter les rapports préparés pour chaque secteur préoccupant et obtenir un complément d'information, veuillez consulter : [Grands Lacs : secteur préoccupant](#).

Méthodes

Le nombre d'utilisations bénéfiques définies comme « Altérées » a été recensé pour tous les rapports de l'étape 1 et toutes les mises à jour menées jusqu'à la fin du mois de mars 2023. Les résultats incluent les utilisations bénéfiques pour les 12 secteurs préoccupants du Canada, couvrant les 4 Grands Lacs canadiens, ainsi que les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis dans leurs chenaux interlacustres.

Une utilisation bénéfique altérée peut être considérée comme « Rétablie » si toutes les exigences pour que cette utilisation soit retirée de la liste ont été atteintes. Les critères pour qu'une utilisation bénéfique altérée soit retirée de la liste sont fixées en fonction des conditions susceptibles d'être obtenues à l'échelle du lac.

Mises en garde et limites

Cet indicateur ne montre pas la nature continue du processus de rétablissement pour chaque secteur préoccupant, car l'état de chaque utilisation bénéfique altérée ne peut être reclassé que lorsque de nouveaux rapports sont publiés et que la Partie (le Canada) confirme l'état conformément aux dispositions de l'annexe 1 de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Étant donné que les rapports de situation sont mis à jour chaque année, le décalage est moins évident.

Port Hope fait l'objet d'un programme, l'Initiative dans la région de Port Hope, mis en œuvre par les Laboratoires nucléaires canadiens au nom d'Énergie atomique du Canada limitée.

Ressources

Références

Environnement et Changement climatique Canada (2013) [Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012 : annexe 1](#). Consulté le 22 mars 2023.

Renseignements connexes

[Accord Canada-Ontario concernant la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs, 2021](#)

[Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, 2012](#)

[Grands Lacs : secteur préoccupant](#)

[Rapport d'étape des Parties de 2022](#)

Annexe

Annexe A. Tableau des données utilisées pour les figures

- Tableau A.1. Données pour la

Figure 1. État des 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 3

Lac	Secteurs préoccupants	Année d'évaluation	État en date du 31 mars 2023
Supérieur	Baie Thunder	1991, 2012	Secteur préoccupant
Supérieur	Baie Nipigon	1991	Secteur préoccupant
Supérieur	Baie Jackfish	1991	Secteur préoccupant en voie de rétablissement
Supérieur	Havre Peninsula	1991, 2012	Secteur préoccupant
s/o	Rivière St. Marys	1992	Secteur préoccupant
Huron	Port de Spanish	1993	Secteur préoccupant en voie de rétablissement
Huron	Bras Severn	1988	Secteur préoccupant rétabli
Huron	Port de Collingwood	1989	Secteur préoccupant rétabli
s/o	Rivière Sainte-Claire	1991	Secteur préoccupant
s/o	Rivière Detroit	1991, 1998	Secteur préoccupant
Érié	Port de Wheatley	1998	Secteur préoccupant rétabli
s/o	Rivière Niagara	1993	Secteur préoccupant
Ontario	Port de Hamilton	1992	Secteur préoccupant
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	1989	Secteur préoccupant
Ontario	Port Hope	2003	Secteur préoccupant
Ontario	Baie de Quinte	1990	Secteur préoccupant
Ontario	Fleuve Saint-Laurent	1992	Secteur préoccupant

Remarque : s/o = sans objet, rivière tributaire d'un Grand Lac. Des rapports d'évaluation, ayant pour titre Rapports sur les plans d'assainissement, Étape 1, ont été publiés entre 1988 et 1993, à l'exception des rapports pour le port de Wheatley et Port Hope qui ont été produits entre 1998 et 2003 respectivement. Bon nombre d'entre eux incluent un état indéfini pour certaines utilisations bénéfiques et nécessitent une évaluation plus poussée. Pour faire suite aux évaluations supplémentaires ayant été menées au cours des années à venir, ce qui n'a pas été défini a été précisé dans les rapports pour la mise à jour sur l'état du plan d'assainissement. Le cas échéant, une deuxième année est établie en tant qu'année d'évaluation.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

Tableau A. 2. Données pour la Figure 2. État d'avancement par rapport aux 17 secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens, de 1987 à 2023

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
Supérieur	Baie Thunder	7	Environnement : 3	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Dégradation du benthos Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages 	Économie : 3 Santé humaine : 1	<ul style="list-style-type: none"> Restrictions sur les activités de dragage Dégradation de l'aspect esthétique Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie Fermeture de plages 	2004 : 1 2012 : 1 2019 : 1 2023 : 1	7
Supérieur	Baie Nipigon ^[A]	7	Aucune utilisation bénéfique altérée	s/o	Environnement : 4 Économie : 3	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Dégradation du benthos Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Altération de la saveur de la chair des 	1995 : 2 2016 : 5	7

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
						<p>poissons et d'autres espèces sauvages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restrictions sur les activités de dragage • Dégradation de l'aspect esthétique 		
Supérieur	Baie Jackfish ^[B]	5	Environnement : 3	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages • Dégradation du benthos • Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages 	Environnement : 1 Économie : 1	<ul style="list-style-type: none"> • Tumeurs et autres malformations chez les poissons • Restrictions sur les activités de dragage 	1998 : 1 2010 : 1	9
Supérieur	Havre Peninsula	3	Santé humaine : 1	<ul style="list-style-type: none"> • Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages 	Économie : 1 Environnement : 1	<ul style="list-style-type: none"> • Restrictions sur les activités de dragage • Dégradation du benthos 	2012 : 1 2022 : 1	11
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	9	Environnement : 4 Santé humaine : 1 Économie : 1	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des populations de poissons et 	Environnement : 1 Santé humaine : 1 Économie : 1	<ul style="list-style-type: none"> • Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables 	2018 : 3	5

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
				<ul style="list-style-type: none"> d'autres espèces sauvages Tumeurs et autres malformations chez les poissons Dégradation du benthos Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages Restrictions sur les activités de dragage 		<ul style="list-style-type: none"> Fermeture de plages Dégradation de l'aspect esthétique 		
Huron	Port de Spanish ^[B]	6	Environnement : 1 Santé humaine : 1	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation du benthos Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages 	Environnement : 1 Santé humaine : 1 Économie : 2	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Fermeture de plages Restrictions sur les activités de dragage 	1999 : 3 2020 : 1	8

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
						<ul style="list-style-type: none"> Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie 		
Huron	Bras Severn [C]	5	Aucune utilisation bénéfique altérée	s/o	Environnement : 3 Santé humaine : 1 Économie : 1	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces Restrictions sur les activités de dragage 	2002 : 5	9
Huron	Port de Collingwood [C]	9	Aucune utilisation bénéfique altérée	s/o	Environnement : 5 Santé humaine : 2 Économie : 2	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Malformations ou problèmes de reproduction 	1994 : 9	5

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
						chez les oiseaux ou les animaux <ul style="list-style-type: none"> Dégradation du benthos Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables Dégradation des populations de phytoplancton et de zooplancton Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces Dégradation de l'aspect esthétique Fermeture de plages 		
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	8	Environnement : 2 Santé humaine : 2	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation du benthos Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvage 	Santé humaine : 1 Économie : 3	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture de plages Restrictions sur les activités de dragage Dégradation de l'aspect esthétique Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie 	2012 : 1 2016 : 1 2018 : 2	6

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
				<ul style="list-style-type: none"> Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur 				
s/o ^[D]	Rivière Detroit	12	Environnement : 3 Santé humaine : 1	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Malformations ou problèmes de reproduction chez les oiseaux ou les animaux Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvage 	Environnement : 2 Santé humaine : 2 Économie : 4	<ul style="list-style-type: none"> Tumeurs et autres malformations chez les poissons Dégradation du benthos Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur Fermeture de plages Altération de la saveur de la chair des poissons et d'autres espèces sauvages Restrictions sur les activités de dragage Dégradation de l'aspect esthétique Coûts accrus pour 	2010 : 2 2014 : 1 2016 : 2 2019 : 1 2020 : 2	2

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
						l'agriculture ou l'industrie		
Érié	Port de Wheatley ^[C]	5	Aucune utilisation bénéfique altérée	s/o	Environnement : 3 Santé humaine : 1 Économie : 1	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages Restrictions sur les activités de dragage 	2010 : 5	9
s/o ^[D]	Rivière Niagara	8	Environnement : 3 Santé humaine : 1	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Dégradation du benthos 	Environnement : 2 Économie : 1 Santé humaine : 1	<ul style="list-style-type: none"> Malformations ou problèmes de reproduction chez les oiseaux ou les animaux Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables 	2009 : 2 2019 : 1 2023 : 1	6

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
				<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages • Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvage 		<ul style="list-style-type: none"> • Restrictions sur les activités de dragage • Fermeture de plages 		
Ontario	Port de Hamilton	8	Environnement : 4 Santé humaine : 2 Économie : 2	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages • Dégradation du benthos • Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables • Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages • Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres 	Aucune utilisation bénéfique rétablie	s/o	Aucune utilisation bénéfique rétablie	6

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
				<ul style="list-style-type: none"> espèces sauvages Fermeture de plages Restrictions sur les activités de dragage Dégradation de l'aspect esthétique 				
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	8	Environnement : 3 Santé humaine : 2	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Fermeture de plages 	Environnement : 1 Économie : 2	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation du benthos Restrictions sur les activités de dragage Dégradation de l'aspect esthétique 	2016 : 2 2020 : 1	6
Ontario	Port Hope	1	Économie : 1	<ul style="list-style-type: none"> Restrictions sur les activités de dragage 	Aucune utilisation bénéfique rétablie	s/o	Aucune utilisation bénéfique rétablie	13

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
Ontario	Baie de Quinte	10	Environnement : 2 Santé humaine : 1	<ul style="list-style-type: none"> Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables Dégradation des populations de phytoplancton et de zooplancton Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages Dégradation de l'aspect esthétique 	Environnement : 3 Santé humaine : 2 Économie : 2	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Dégradation du benthos Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur Fermeture de plages Restrictions sur les activités de dragage Dégradation de l'aspect esthétique 	2017 : 1 2018 : 3 2019 : 1 2020 : 1	4

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Évaluation 2023 : nombre altéré (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques altérées 2023	Année d'évaluation 2023: total rétabli (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par catégorie d'impact)	Utilisations bénéfiques rétablies 2023	Année et nombre d'utilisation bénéfique rétablies	Utilisation bénéfique non altérée
Ontario	Fleuve Saint-Laurent	10	Environnement : 3 Santé humaine : 2	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages Fermeture de plages 	Environnement : 1 Santé humaine : 1 Économie : 3	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation du benthos Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur Restrictions sur les activités de dragage Dégradation de l'aspect esthétique Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie 	1997 : 3 2007 : 2	4
Total	s/o	121	49	s/o	72	s/o	72	117

Remarque : s/o = sans objet. Le nombre d'utilisations bénéfiques altérées en 2021 repose sur les progrès présentés en date du 31 mars 2021. ^[A] Toutes les utilisations bénéfiques altérées ont été rétablies dans le secteur préoccupant; cependant, il ne peut pas être officiellement désigné comme « Secteur préoccupant rétabli » avant l'approbation finale du rapport d'achèvement. ^[B] Secteur préoccupant en voie de rétablissement. ^[C] Secteur préoccupant rétabli. ^[D] Rivière tributaire d'un Grand Lac.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca